

Adresser la correspondance :
Marie-ange DELAVENNE
2, Allée du Marais
40220 TARNOS
Tél. 06 76 46 52 87

Mr LESPADÉ, Maire de Tarnos
MAIRIE DE TARNOS
Bd Jacques Duclos
40220 TARNOS

RECOMMANDE AVEC A/R

Tarnos, le 5 février 2013

Objet : LISTE DES BIENS CONSTITUANT LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire,

Lors du Conseil Municipal du 4 février dernier nous vous avons demandé le tableau de la liste des biens constituant le patrimoine de la commune.

Nous vous avons fait remarquer que ce n'était pas notre première demande.

Votre 1ère adjointe aux finances a répondu que le dit tableau était à notre disposition lors de la dernière commission finances, mais nous étions absents et donc elle n'a pu nous le transmettre.

Nous vous faisons remarquer que cela ne nous a jamais été notifié et que de plus ce n'était pas à l'ordre du jour de la commission.

Nous vous faisons également remarquer M. le Maire, que lorsqu'un conseiller municipal fait ce genre de demande en Conseil elle a un **caractère officiel**.

Il va sans dire que nous n'admettons pas la réponse de votre 1ère adjointe, nous signifions qu'elle nous transmettrait ce tableau à la prochaine commission des finances. Nous ne sommes pas des écoliers ni elle une maîtresse d'école. Ce tableau doit nous être transmis sans délais.

Donc nous n'avons pas l'intention d'attendre la prochaine commission finances. D'ailleurs ce document devrait être transmis à l'ensemble du Conseil Municipal et non uniquement aux membres de la commission.

De plus, il est cavalier de sa part de charger une conseillère municipale d'un autre groupe de nous transmettre un message à ce sujet. D'abord ce n'est pas son rôle et ensuite l'adjointe aux finances peut le faire elle-même.

Nous considérons ses reproches sur notre absence particulièrement mal venus, quand on sait la manière éhontée avec laquelle vous nous avez exclus des commissions importantes comme la Commission d'appel d'offres (Commission permanente) ou les délégations à la Communauté de Communes du Seignanx. Quant on veut donner des leçons aux autres...

Enfin, si ce genre de commission pourrait être intéressante, ce serait dans le cas où notre avis serait pris en compte, **CE QUI N'EST JAMAIS LE CAS.** Donc finalement notre présence ou notre absence importe peu. C'est sûrement ce que pensent les conseillers municipaux de votre groupe vu leur assiduité.

Nous vous renouvelons notre demande de transmission immédiate des dits documents.

Nous vous rappelons également notre demande concernant l'enregistrement de la séance du Conseil Municipal du 20 Décembre que nous vous avons demandé par déclaration le 17 janvier 2013 et que vous vous êtes engagé à nous remettre.

D'avance nous vous remercions, et, vous prions d'agréer, M. le Maire, nos salutations.

Groupe des élus de gauche

Antoine ROBLES - Marie-Ange DELAVENNE-Thierry CAZAURANG – Elie MARCIANO –
Angélique GRANDENER